Soli X Tri

Rapport de fin d'expérimentation • Résidence du Durable • Paris 10e

Face à l'accumulation de déchets liés aux distributions alimentaires, Soli X Tri visait à mettre en place une solution simple de réduction des déchets, en impliquant les bénéficiaires. Le projet a porté sur le remplacement des gobelets jetables en carton plastifié par des éco-cups réutilisables pour la distribution de boissons. Quatre expérimentations ont été menées lors des distributions de dîners des Restos du Cœur dans le 10e arrondissement.

Le chemin parcouru et le choix du dispositif

Le groupe projet s'est constitué progressivement et a connu quelques évolutions au cours de la Résidence. À l'issue du projet, il réunissait trois structures résidentes : Coop'Huma, Déchets d'Art et Filigrane.

Le point de départ était la quantité importante de déchets générée par les distributions alimentaires. Avant d'imaginer une solution, le groupe a souhaité réaliser un état des lieux à partir des différents regards concernés : échanges avec les partenaires, rencontres avec les bénévoles des Restos du Cœur et dialogue direct avec les bénéficiaires.

Cette démarche permettait de comprendre leurs pratiques, leurs attentes et leurs contraintes quotidiennes, mais aussi les évolutions qui leur semblaient acceptables et réalistes.

Plusieurs exigences ont guidé la réflexion : ne pas affecter la qualité nutritionnelle des repas, respecter la chaîne du chaud et du froid, ne pas créer de risques sanitaires et ne pas complexifier le travail des bénévoles. Le coût devait également rester compatible avec les moyens des associations de solidarité.

Deux pistes ont été étudiées : renforcer le tri et la gestion des déchets ou remplacer certains objets jetables par du réutilisable. Plusieurs objets ont été envisagés, notamment les couverts, mais ils soulevaient des difficultés d'hygiène, de sécurité et de lavage. Le choix s'est progressivement porté sur les éco-cups, avec un approvisionnement de seconde main pour éviter l'achat et la fabrication de nouveaux contenants.

La mise en place et le suivi des distributions

Les tests ont été organisés lors des distributions du mercredi des Restos du Cœur, qui accueillent régulièrement plusieurs centaines de personnes. Chamôdix a fourni gratuitement des éco-cups de seconde main. Le réseau CRL10 a été mobilisé pour le lavage, tandis que la Résidence et ses partenaires ont accompagné la recherche de solutions.

Lors des premières distributions, l'équipe était positionnée au niveau du thé et du café pour présenter la démarche et remettre les éco-cups. Une personne observait ensuite le parcours des bénéficiaires afin de vérifier que les gobelets n'étaient pas jetés, tandis qu'un autre point permettait leur récupération. Les éco-cups distribuées et rendues étaient comptabilisées pour mesurer le taux de retour. En extérieur, sans consigne ni obligation de restitution, leur récupération reposait sur l'adhésion des bénéficiaires.

Les usages observés et les ajustements réalisés
Les bénéficiaires se sont montrés réceptifs et ont posé des questions sur l'intérêt du dispositif, le retour des gobelets et leur lavage. Le groupe a progressivement amélioré la signalétique et sa manière d'expliquer la démarche. Ce dialogue est devenu un véritable outil de l'expérimentation.
La première expérimentation a fait apparaître une contrainte de temps et la nécessité de mieux intégrer la présence du groupe au fonctionnement de la distribution. Les rôles ont ensuite été mieux définis et les réticences initiales de certains bénévoles ont été progressivement dépassées. Les tests successifs ont permis d'adapter l'organisation aux conditions rencontrées.

Les résultats de l'expérimentation
Quatre tests ont été menés à différentes périodes.
Au total, 382 éco-cups ont été distribuées : 68, 132, 118 puis 64 lors des quatre expérimentations. Parmi elles, 228 ont été récupérées, soit près de 60 % de retour sur l'ensemble des tests. Le taux de retour a varié de 45 % à 77 % selon les distributions.

Les enseignements à retenir
L'un des principaux enseignements concerne les bénéficiaires eux-mêmes : ils se sont montrés réceptifs et déjà sensibilisés aux enjeux environnementaux, au réemploi et à l'économie circulaire. Beaucoup connaissaient ces sujets et ont spontanément dialogué avec l'équipe. La qualité du dialogue et la relation de confiance entre bénéficiaires, bénévoles et groupe projet se sont révélées déterminantes pour le fonctionnement du dispositif.
Les tests ont également montré que le taux de retour ne dépendait pas d'un seul facteur. La météo, l'ambiance de la distribution, la signalétique et l'organisation avaient leur importance. L'expérimentation invite ainsi à observer les usages, à dialoguer avec les personnes concernées, à tester à petite échelle, à mesurer puis à ajuster.
La principale difficulté reste le lavage : le groupe n'a pas réussi à construire une solution locale réellement satisfaisante. Il fallait respecter les conditions d'hygiène sans créer une logistique ou un coût disproportionné. Peu de restaurants et de commerces sollicités se sont mobilisés sur cette question. Le réemploi suppose donc d'organiser toute la chaîne, de la récupération au lavage, au stockage et à la remise en circulation, sans ajouter de charge aux associations dont la mission première reste la sécurité alimentaire.

Les apports de la Résidence et les suites envisagées
La Résidence du Durable a créé un espace de coopération entre Coop'Huma, Déchets d'Art et Filigrane et facilité les rencontres avec les acteurs du territoire. Les Maisons des Solidarités et les Centres Paris Anim' ont apporté leur connaissance des publics et des réalités de la grande précarité. Chamôdix a rendu possible l'approvisionnement en éco-cups de seconde main. Le soutien de l'élue en charge des solidarités a facilité les mises en relation.
Plusieurs bénéficiaires ont souhaité conserver leur éco-cup parce qu'ils ne disposaient pas de gobelet. Ce constat ouvre une piste : permettre à un usager de remettre un gobelet utilisé et de recevoir immédiatement un gobelet propre. Sa mise en place nécessiterait des moyens communs de lavage, de stockage et de redistribution. La suite repose sur une coopération élargie entre bénéficiaires, associations, collectivités et acteurs économiques, pour

garantir l’accès à un contenant propre et réutilisable tout en préservant la mission sociale des distributions.